

## GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### **Les médiateurs**

Aucune politique de sécurité ne peut être efficace si elle n'intègre un volet de prévention. La municipalité s'est dotée d'un service de prévention spécialisée rattachée à Orléans Métropole pour les collégiens et les 15-25 ans.

Une équipe de médiateurs de rue a été mise en place. Vous les croisez (1 homme, 2 femmes) depuis 3 ans. Ils se reconnaissent à leur tenue verte et sont présents quotidiennement les après-midi et débuts de soirée., principalement sur le quartier du Pont Bordeaux. Leur présence se remarque aussi en Centre-ville et dans les quartiers (Mondésir, Picardière...).

Leur présence a pour but de renforcer la cohésion sociale et la tranquillité publique. Ils contribuent à consolider le lien avec les habitants : leur intervention est basée sur l'écoute et la confidentialité. Ils vont à la rencontre de la population, nouent le dialogue avec les jeunes et les adultes, régulent les tensions. Grâce à leur connaissance de la ville et leur capacité d'écoute ils peuvent comprendre les difficultés qui leur sont exposées et orienter vers les services de la ville, par exemple la prévention spécialisée ou les partenaires de la ville.

Ils sont régulièrement accompagnés dans leur déambulation par les éducateurs de la Prévention Spécialisée ou des animateurs de l'ASCA, ce qui permet de favoriser la rencontre avec les jeunes. Ils sont régulièrement présents autour des établissements scolaires et sont en lien constant avec les commerçants.

Des parents-relais viennent également en renfort de l'équipe de façon ponctuelle principalement pendant l'été et sur certaines manifestations.

*Catherine Girard,*

*Adjointe au maire déléguée à la politique de la ville et à la prévention*

## GROUPES DE L'OPPOSITION

### **AIMONS SAINT-JEAN DE BRAYE**

LA FERMETURE DU PÉRISCOLAIRE.

Nous constatons de mauvaises décisions ou leur report. Cela ne respecte pas les intérêts légitimes de tous les Abraysiens. Des faits :

- Suite au à la fermeture du service périscolaire du matin, nous avons envoyé plusieurs courriers à Mme Le maire pour qu'elle revienne sur sa décision.
- Les parents d'élèves dénoncent cette situation de leur côté.
- Ils demandent à être reçus sans succès depuis 2 semaines.

Avec cette situation de pandémie à répétition déjà compliquée pour les parents nous dénonçons cette décision qui crée des difficultés supplémentaires et menace leur emploi.

Nous demandons que la majorité écoute, les justes revendications des parents d'élèves, et assure la nécessaire continuité de tous les services communaux, dans l'intérêt de tous les habitants.

*Jean-Emmanuel Renelier*

### **AVEC VOUS PRÉPARONS DEMAIN**

Abraysiennes, Abraysiens, votre mairie ne vous appartient plus. La démocratie vaut pourtant qu'elle soit la maison de tous, mais sa charge de représentation des citoyens devient sans partage et distante. Tant de choses échappent aujourd'hui aux dialogues :

- Les lettres adressées restent sans réponse
  - Les parents d'élèves sont moqués, ils doivent s'en remettre à la presse
  - Les comités de quartiers, sous le couvert d'une belle idée de participation démocratique, se plaignent d'une maigre considération
  - Les actions s'engagent sans attendre les débats en conseil municipal
  - Les élus n'obtiennent pas les renseignements indispensables à leur mandat
- La commune est le premier échelon de proximité. Nous espérons un réel changement de comportement, plus accessible sur la forme et sur le fond.

*Jean-Noël Robin, Christine Bouret, Philippe Ragey*

*Les textes sont, sur le fond et sur la forme, de la responsabilité de leurs auteurs. Le règlement intérieur du Conseil Municipal stipule que les textes ne traitant pas d'un sujet local seront refusés.*